

au régiment de Languedoc, l'état et office de conseiller au parlement de Dijon, au prix de 30,000 livres, plus celle de 2,700 livres aux parties casuelles du Roi ; il fut reçu conseiller laïque (1) le 13 mai 1778, n'étant âgé que de 21 ans.

Il avait résigné (2) sa charge, lorsque le 17 avril 1787 il faisait reprise de fief pour les seigneuries de Béliigneux, Montferrand et Chanoz en Bresse, à lui appartenant d'après le testament de son père, du 11 décembre 1773, que nous avons rapporté.

Messire Pierre de Montherot, chevalier, seigneur de Béliigneux, *ancien* conseiller au parlement de Dijon, est rappelé avec dame Marie-Anne de la Martine d'Hurigny, veuve de messire Pierre Abel Desvignes de Davayé, chevalier, seigneur dudit lieu, demeurant à Mâcon, et dame Ursule de la Martine d'Urigny, épouse de messire Marc-Antoine Pâtissier de la Forestille, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, dans le testament olographe, en date du 21 août 1781, de Jean-Baptiste de la Martine, chevalier, seigneur d'Hurigny ; ce dernier léguait diverses sommes à sa fille aînée, Jeanne Sybille, épouse de Montherot, donnait 400 livres à Jean-Baptiste de Montherot, son petit-fils, pareille somme à Marie-Jeanne de Montherot, sa petite-fille, et instituait légataires universelles Marie-Anne de la Martine, sa seconde fille, et Ursule de la Martine, sa fille cadette.

Pierre de Montherot assista à Bourg, avec son frère, le 29 mars 1789, comme seigneur de Béliigneux, à l'assemblée de la noblesse réunie pour l'élection des députés aux Etats Généraux.

(1) Voir J. Baux, *verbo* Béliigneux, p. 20, *in fine* et ci-après le testament du 21 août 1781.

(2) Histoire de la Curée, généalogie Grimod.